

vivre à

Angerville

MAGAZINE COMMUNAL AOÛT 2020 - N° 92



**P.3**

Edito du maire
Johann Mittelhausser

P.4 à 9 "Ma ville"

4. Nouveau : cours de natation
Permis citoyen
5. La CAESE soutient les communes
6. Mes ordures ménagères coûtent moins cher
7. Collecte de bouchons
Etat-Civil

P.8-9 "Dossier"

L'école est prête pour la rentrée

- P.10-11** Écrivain public
Tout un programme!
Clip "Muco"

P.11-12 "Portrait"

Valérie Caffin, directrice d'école.

P.13-14 "Agenda"

N°92
août 2020



Retrouvez nous sur le site

www.mairie-angerville.fr

sur Instagram, Twitter et Facebook
Angerville mairie.

Directeur de la publication : Johann Mittelhausser.

Contrôle éditorial : Tiphannie Le Vezu.

Service communication : Marine Faguert, Myriam Rebut.

Credit photos : Mairie d'Angerville, et la Communauté

d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne.

Maquette et mise en page : Alfred et compagnie.

Impression : IdlImprim.

Dépôt légal : août 2020.

Vivre à Angerville est édité par
le Service Communication de la Mairie d'Angerville.
34 Rue nationale - 91670 Angerville

Tél. 01 64 95 20 14

<http://www.mairie-angerville.fr/>



UNE JEUNESSE AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Tout l'été, 3 adjoints d'animations de la commune sont venus en soutien au médiateur jeunesse de la ville pour encadrer les activités dédiées aux jeunes angervillois. Kenza, Alex et Gremellon ont eu pour mission d'ouvrir la jeunesse à de nouvelles perspectives au fil d'un programme d'activités composé d'ateliers, de sorties, de sport et de soutien scolaire favorisant le développement de l'autonomie et la responsabilisation.

Kenza, sportive de haut niveau, aime transmettre son savoir, partager ses expériences et jouer « le rôle de grande sœur », nous confie-t-elle. Avec son dynamisme, elle a concocté un programme de champion mêlant fitness, boxe sans contact et cardio, qu'elle menait en parallèle des cours de soutien scolaire proposés à l'espace Simone Veil. Alex et Gremellon, quant à eux, endossent le rôle de médiateurs nocturne. Ensemble, pour sensibiliser la jeunesse, ils misent sur la communication, le sport et le dépassement de soi. Gremellon, assistant d'éducation au collège de Méréville et Alex, ancien animateur, mettent chaque soirée à profit leur expérience professionnelle respective et leur implication sportive pour tirer le meilleur de nos jeunes. Et le bilan se veut positif, tous trois s'entendent à dire « le travail dépasse le programme d'activités, les relations changent. Au fil du temps, les jeunes sont plus avenants et il y a un bon effet de groupe » souligne Gremellon. Kenza, elle, tient à ajouter « certains jeunes sont sortis pour la première fois, ils étaient reconnaissant et ont parfaitement respecté les règles », fière de remarquer l'évolution et le sentiment du devoir accompli.





Johann **MITTELHAUSSER**
MAIRE D'ANGERVILLE

EN AVANT LA RENTRÉE

Le mois de septembre est arrivé et avec lui se profilent les reprises d'activités au premier rang desquelles figure l'école. Avec le contexte sanitaire et le rebond épidémique qui semble hélas se confirmer, nul doute que nous devrons, plus que jamais, veiller au strict respect des mesures et gestes barrières avec, pour l'heure, le port du masque OBLIGATOIRE dans les espaces et établissement recevant du public clos mais aussi, depuis 2 semaines, sur les marchés en plein air ainsi que sur les brocantes et vide-greniers. S'agissant des écoles, l'expérience acquise durant les premières phases du déconfinement nous permettra de garantir, au regard de ce qui peut l'être, les meilleures conditions notamment par la continuité des mesures de désinfections quotidiennes et avec les produits adaptés, dans l'ensemble des locaux. En attendant tout aura été anticipé au mieux et je remercie l'ensemble de nos services pour leur pleine et entière mobilisation que ce soit pour la préparation des mois à venir ou durant les semaines écoulées à travers le dispositif veille COVID et canicule par le service administratif ou encore l'entretien de la commune qui plus que jamais cette année a vu les fleurs s'épanouir grâce au soin quasi quotidien apporté par les services techniques.

MA VILLE



NOUVEAU COURS DE NATATION ET D'AQUAPHOBIE À ANGERVILLE



Plus besoin de se déplacer ! Dès la rentrée, les enfants pourront apprendre à nager et à vaincre leur peur de l'eau à la piscine intercommunale d'Angerville grâce à l'agglomération !

PLUSIEURS ACTIVITÉS NAUTIQUES SONT DÉSORMAIS PROPOSÉES :

L'apprentissage des bases de la natation pour les enfants de 6 à 9 ans par groupe de 8 nageurs. L'objectif de ce cours est d'acquérir une bonne autonomie aquatique. L'enfant y apprend les fondamentaux de la pratique de la natation : immersion, flottaison, équilibre, début déplacement et respiration.

C'est quand ? Le mercredi ou le jeudi de 17h à 17h45

Il faut être bien dans l'eau pour apprendre à nager et non apprendre à nager pour être bien dans l'eau ! Cette peur désignée généralement par le terme aquaphobie est handicapante, notamment sur le plan des loisirs car elle prive certaines personnes des joies aquatiques à la piscine ou à la mer. Autant d'activités qui souvent sont partagées en famille ou entre amis. C'est pourquoi, l'agglo propose désormais des cours d'aquaphobie dédiés aux personnes âgées de 16 ans et plus qui se sentent très stressés au contact de l'eau, qui ne peuvent pas mettre la tête sous l'eau, ni s'allonger sur l'eau et qui souhaitent prendre confiance en apprivoisant l'élément.

C'est quand ? Le jeudi à 16h15 et 17h



Renseignements, tarifs et inscriptions
auprès du Guichet Unique de l'agglo au 01 64 59 27 27.



LES JOLIES COLONIES... APPRENANTES !

Après deux mois de confinement synonymes d'école à la maison, les enfants aussi ont eu besoin de décompresser. Partenaire du dispositif de l'Etat « **les colos apprenantes** », la CAESE a permis à 28 jeunes angervillois de 4 à 17 ans de partir gratuitement en vacances aux quatre coins de la France. Associant **renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable**, ces séjours d'une semaine ont permis de revenir avec pleins de souvenirs à raconter et surtout bien préparés pour la prochaine rentrée.



VU À LA TÉLÉ PERMIS CITOYEN UNE AFFAIRE QUI ROULE !



Au mois de juillet, Damien, un jeune angervillois, a pu bénéficier du dispositif « permis-citoyen », proposé par la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE), dont la mise en œuvre est assurée par l'association étampoise AUDÉO. Une initiative « gagnant-gagnant » qui a interpellé BFMTV et M6, venus alors réaliser deux reportages.

Le principe ? La CAESE contribue au financement du permis de conduire à des fins professionnelles ou en vue d'une poursuite d'études, moyennant la réalisation de 140 h de bénévolat par des jeunes âgés de 17 à 22 ans, encadrés par des éducateurs. « **Dans notre territoire rural, la mobilité peut représenter un frein à de belles ambitions et c'est regrettable. Cet accompagnement est un dispositif gagnant-gagnant pour la jeunesse**. En plus d'accéder plus facilement au permis, ces jeunes volontaires et reconnaissants, repartent riche de leurs rencontres et d'une expérience professionnelle à faire valoir », souligne Johann Mittelhauser, Maire de la ville et Président de la CAESE. Cet été, grâce au dispositif, 22 jeunes de la CAESE, ont participé au rafraîchissement du commissariat d'Etampes et de la mairie de Bois-Herpin en réalisant des travaux de peinture. Un travail concret et gratifiant dont ces jeunes se souviendront fièrement à l'heure de célébrer la réussite l'examen, qui marque bien souvent le « vrai » passage à la vie d'adulte.



MA VILLE



PENSEZ-Y ! LA VILLE SOUTIENT LES INITIATIVES ANGERVILLOISES



Vous êtes un commerçant ou un artisan angervillois ? Angerville vous donne la parole !

Recrutement, lancement d'une nouvelle activité, récompense ? Partagez vos ambitions et vos réussites !

La Municipalité épaulera votre démarche en communiquant dans son nouveau magazine ou sur sa page Facebook.



Le saviez-vous ?

Plus de 2500 abonnés suivent la page Facebook de la mairie : une belle visibilité dont il serait dommage de ne pas profiter !



Contactez-nous par mail :

accueil@mairie-angerville.fr



FACE À LA CRISE L'AGGLOMÉRATION MONTE UN PLAN POUR SOUTENIR SES COMMUNES ET ACTEURS LOCAUX



Pour accompagner les producteurs, artisans et entreprises du territoire soumises à une angoisse évidente à l'heure de la reprise, la Communauté d'Agglomération a voté un plan de relance visant à amortir le contre-coup financier de la crise pour affronter plus sereinement l'avenir encore incertain.

« 70% des professionnels locaux affirmaient leur inquiétude, à l'arrêt brutal de l'activité » précise Johann Mittelhausser, Président de la CAESE, « penser un plan de relance c'est notamment soutenir tous ces artisans et commerçants qui font la richesse du territoire en contribuant à son dynamisme, à son attractivité et qui ont répondu présent quand la situation était des plus difficiles » tient-il à appuyer.



Basé sur trois axes principaux, le plan de relance s'articule comme suit :

En organisant des **permanences juridiques à destination des entreprises et artisans locaux** à la Maison de Justice et du Droit à

Etampes. L'objectif ? Que chaque professionnel du territoire puisse être en capacité de prétendre à l'ensemble des **aides et droits éligibles qui pourrait favoriser sa situation**.

En **capitalisant sur le commerce local, en favorisant sa mise en lumière et en assurant son soutien en proposant l'adhésion gratuite au dispositif « Vitrine de France »** qui offre une visibilité numérique gratuite (et une perspective de 14% de hausse du Chiffre d'Affaires !) de ces commerces et producteurs redécouverts par les consommateurs pendant le confinement.

En finançant **100 000€ de bons d'achat à destination des soignants et personnels de 1^{ère} ligne lors de la crise sanitaire**, à dépenser dans les commerces adhérents au dispositif « Vitrine de l'Agglomération » et ainsi permettre des retombées directes sur le territoire.

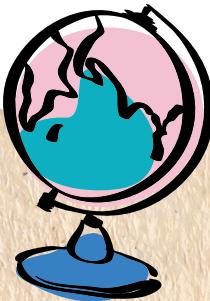


En développant **l'attractivité touristique via la création de pack week-ends et courts séjours** autour de thématiques telles que « escapade en amoureux », « séjour gourmand », « patrimoine et tradition », « virées insolites », etc... Afin de soutenir la filière hôtelière et les restaurants.

En versant **2 millions d'euros sous formes d'aides communautaires pour accélérer les projets d'investissements des communes** portés, dans la mesure du possible, par des entreprises locales.

En créant une **carte de fidélité unique** encourageant cette consommation locale et le renforcement de cette dynamique territoriale.

MA VILLE



MES ORDURES MÉNAGÈRES ME COÛTENT MOINS CHER !

Depuis l'instauration de la taxe incitative liée aux ordures ménagères, en 2014, visant notamment à atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement, le Syndicat Intercommunal de la Collecte et du Traitement et de collecte des Ordures Ménagères (SICTOM) étudie l'évolution des levées des bacs d'ordures ménagères et a constaté que celle-ci avait nettement encouragé les habitants à réduire leur production de déchets.



UNE REDEVANCE ADAPTÉE AUX NOUVELLES PRATIQUES DES CITOYENS

Pour les inciter à poursuivre leurs efforts à travers le tri sélectif et récompenser les plus performants dans ces nouveaux usages, une réorganisation du dispositif de collecte a été effectuée : le nombre de levées incluses dans le forfait est passé de 26 à 20. A la clé ?

La réalisation de belles économies pour les foyers.

**CONCRÈTEMENT,
QUE ME COÛTENT
MES ORDURES MÉNAGÈRES ?**
La Taxe d'Enlèvement des
Ordures Ménagères Incitative
est intégrée à la Taxe
Foncière et se divise en deux
parties :

- **UNE PARTIE FIXE** : incluant les coûts de collectes des déchets recyclables et des ordures ménagères, le traitement des déchets au centre de tri, les achats de bacs sélectifs, la collecte du verre, le fonctionnement des déchèteries, la livraison des bacs.

- **UNE PARTIE INCITATIVE** : comprenant un forfait de 20 levées de la poubelle d'ordures ménagères + un coût à la levée supplémentaire automatiquement répercuté sur votre redevance.



POUR VOUS DONNER UNE IDÉE CONCRÈTE DES ÉCONOMIES ENVISAGEABLES :

« Certes le nombre de levées au forfait de base a baissé, mais on remarque nettement qu'à nombre de levées égal, en un an, les familles peuvent réalisées des économies de 20 à 25% » souligne Alain Lajugie, adjoint au Maire et délégué au SICTOM. « On note aussi qu'en se passant

uniquement de 3 levées à l'année, c'est de près de 40% d'économie dont il est question, en s'appropriant de nouveaux réflexes, des petits gestes au quotidien c'est tout à fait envisageable. C'est une opportunité à saisir », complète Pierre Bonneau, également délégué au syndicat.

Bacs *	Tarifs 2019 Forfait 26 levées		Tarifs 2020 Forfait 20 levées				Simulation tarifs 2020 en fonction du no				
	Forfait	Levée	Forfait	Déférence	Levée	Déférence	23 levées	Déférence	24 levées	Déférence	25 levées
120 L	62€	2€	40€	-35,5%	2€	0%	46€	-34,8%	48€	-29,7%	50€
240 L	114€	4€	73€	-36%	3€	-25%	82€	-39%	85€	-34,1%	88€
360 L	166€	6€	107€	-35,5%	5€	-16,7%	122€	-36,1%	127€	-30,7%	132€
660 L	296€	11€	191€	-35,5%	9€	-18,2%	218€	-35,8%	227€	-30,4%	236€

* Contenance des différents bacs d'enlèvement des ordures ménagères.

MA VILLE



QUELQUES ASTUCES POUR RÉDUIRE LE VOLUME DE MES ORDURES MÉNAGÈRES ET MA FACTURE

- Je trie les emballages recyclables, les journaux et magazines.
- Je dépose le verre dans les bornes collectives.
- Je pratique le compostage.
- J'apporte les déchets verts, gravats, ferraille et encombrants en déchetterie.
- Je privilégie les achats en vrac ou à la coupe, j'opte pour des éco recharges et j'utilise un cabas.
- Je fais réparer ce qui peut l'être et je pense aux associations quand je veux me séparer d'un objet.
- J'utilise de la vaisselle réutilisable, même au bureau.
- Je limite les impressions.



Nombre de levées

Différence	26 levées	Différence
-24%	52 €	-19,2%
-29,5%	891 €	-25,3%
-25,8%	137 €	-21,2%
-25,4%	245 €	-20,8%

GARDER SES BOUCHONS

UN TOUT PETIT GESTE POUR UNE GRANDE BONNE ACTION !

Si la collecte des bouchons permet non seulement de limiter la quantité des déchets produits, elle permet avant tout de réaliser une bonne action. Pourquoi, comment ? On vous dit tout !



L'AVEZ-VOUS DÉJÀ VU ?

Dans le hall de la mairie se trouve un collecteur, installé par l'association « Mouvement Plus Facile » au profit d'« Un bouchon, une espérance », qui collecte tous les couvercles et bouchons en plastiques ou liège.



MAIS EN QUOI EST-CE SOLIDAIRE ?

Après le tri, les bouchons sont régénérés, ils deviennent alors des fauteuils de jardin, des chaises, des pare-chocs ou même des jouets ! Le produit de la vente de ces bouchons est reversé dans son intégralité en faveur des personnes en situation de handicap pour financer l'acquisition de matériel adapté !



BON À SAVOIR

On pense souvent uniquement aux bouchons « classiques ». Pourtant il y a de nombreux éléments concernés par cette collecte humanitaire, citoyenne et écologiques

QUE PEUT-ON RÉELLEMENT VERSER DANS LE COLLECTEUR ?

Les bouchons de soda, jus de fruit, eau, lait, vin.
Les tubes de médicaments, tubes de colle, bidons pharmaceutiques...
Les couvercles de pots alimentaire (bacs de glaces, aliments pour bébés, chocolat et café instantané, margarine, moutarde...)
Les capuchons de stylos ou feutres
Les pistolets pulvérisateurs et doseurs de produits d'hygiène.
Les bouchons de lessive, de produits d'hygiène.



+ 1 tonne
CHAQUE ANNÉE, À ANGERVILLE,
PLUS D'UNE TONNE DE BOUCHONS
EST COLLECTÉE !

ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

CAMARA Bakary 16/07/2020
DOLÉANS Safia 16/07/2020
MORAUX Mia 17/07/2020
FAROUIL LANDRE Kaylee 27/07/2020
SAIDI Soulayman 05/08/2020



MARIAGES

01/08/2020 ALTUNDAG Caglar
et BAZI Mérieme



DÉCÈS

19/04/2020 BRAY Gisèle veuve DURAND
04/08/2020 RENARD Serge
13/08/2020 CAIRON François
14/08/2020 ROGER Patrice

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

ANGERVILLE AUTREMENT

Tribune non communiquée.

Gravaux d'été au Petit Nice

L'ÉCOLE EST PRÈTE
POUR LA RENTRÉE

Tout l'été, les agents des services techniques se sont consacrés à la préparation de la rentrée scolaire au Petit Nice. Les grandes vacances offrent en effet la possibilité de réaliser les travaux en toute sécurité, pour la joie des professeurs mais surtout des élèves, qui, en septembre, sont toujours ravis de découvrir les nouveautés de leur école ! Et cette année, aucun doute qu'après les longs mois passés loin des bancs du Petit Nice, cette redécouverte n'en sera que plus joyeuse.



Côté élémentaire



Rénovation du plafond

Plusieurs classes ont vu leur **plafond rénové** par la pose de **dalles isolantes** pour plus de confort, l'une des classes a également été repeinte.



Des outils captivants

En installant **3 vidéoprojecteurs**, toutes les classes de l'école élémentaire sont désormais équipées de cet **outil captivant**, très apprécié par les enfants, qui permet un gain de temps et l'ouverture à de **nouvelles méthodes de travail**.



Du mobilier neuf

Le **remplacement** de tout le mobilier d'une classe a également été effectué. Livré, déballé, le tout attend désormais les élèves.



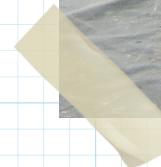
Des rangements malins

Des placards à portes coulissantes ont été installés par les agents dans deux classes. Imaginés et créés sur-mesure, ils permettent de **désencombrer la salle** en y stockant beaucoup de matériel.



COVID-19, GARDONS LES BONS RÉFLEXES !

La nouvelle année scolaire ne signifie pas l'abandon des protocoles et habitudes sanitaires en vigueur avant les vacances. Ainsi la ville s'attache-t-elle tout particulièrement, grâce à l'implication de l'ensemble des équipes d'entretien, à ce que la désinfection de tout le mobilier ainsi que des



Un nouveau dortoir

Chez les petits, le **dortoir** a littéralement été transformé. Dans un souci de confort thermique, le plafond a été isolé et rabaisé, pour **des températures plus agréables** – et surtout de bonnes siestes – en toutes saisons ! Ses poutres ont été parées d'un bel orange et deux des murs ont quant à eux été repeints en vert clair.



DOSSIER



différents objets manipulés (jouets, poignées de portes, interrupteurs, rambardes d'escaliers...) soit quotidiennement effectuée avec des produits virucides selon les normes NF EN 14476.

Le même soin sera apporté sur le temps de restauration scolaire entre chaque service avec une désinfection des tables, chaises, sanitaires et surfaces en contact direct et en supplément du nettoyage et de la désinfection quotidienne.



Côté maternelle



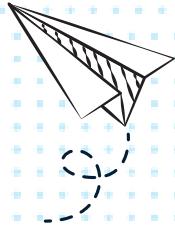
Peinture fraîche !

Le couloir et les toilettes ont eux-aussi eu droit à leur coup de neuf avec la peinture des murs et la rénovation de leurs plafonds.



Les extérieurs...

Et les espaces extérieurs du Petit Nice ne sont pas en reste ! Avec l'installation de 4 bancs colorés côté maternelle et une taille des arbres effectuée juste quelques jours avant la rentrée, c'est certain, l'école aussi est parée pour cette nouvelle année !



PANNEAUX SOLAIRES AU PETIT NICE

UN BILAN RAYONNANT !

Soucieuse de répondre aux objectifs fixés par la Loi de Transition Energétique et pour réduire ses dépenses en matière de consommation énergétique, la ville, conseillée par l'agence locale pour l'énergie Alec Ouest Essonne, et plus particulièrement par Philippe Gadoïn, a mis en œuvre une démarche visant à s'améliorer en privilégiant notamment l'**autoconsommation**. Au petit Nice, le passage à l'éclairage en LED dans les classes et une révision de la gestion du système de chauffage ont déjà permis de réaliser **35 000€ d'économies**. Et ce n'est pas tout...

Depuis plusieurs mois, 32 panneaux photovoltaïques ont pris place sur le toit de l'école élémentaire. « C'est une grande première pour un bâtiment communal angervillois et les résultats sont déjà remarquables puisque **25 % des besoins en énergie de tout le groupe scolaire sont couverts par l'installation** », souligne Johann Mittelhausser, maire de la ville. Une surveillance constante de la production est réalisée depuis la mise en marche de l'installation et grâce à une météo exceptionnelle en ce début d'année, le productible réel était déjà supérieur au prévisionnel dès le premier mois.



L'IDÉE LUMINEUSE EN +

Un compteur digital à visée pédagogique a été installé dans le préau pour sensibiliser les enfants sur la consommation du groupe scolaire et sa propre production d'énergie autonome. Une façon ludique et attractive pour éveiller et sensibiliser les enfants aux économies d'énergie.

EN CHIFFRES

54 m²

C'est la surface sur laquelle s'étendent les panneaux solaires.



23 124 €

C'est le coût de l'installation subventionné à 50% par le Syndicat d'Énergie (SIEGE).



C'est le nombre d'années nécessaire pour rentabiliser l'installation.



7 900 Kwh

produits depuis l'installation.

Chez Simone !

13 avenue du Général Leclerc

ESPACE SIMONE VEIL ET FRANCE SERVICES

NOUVEAU

UN ÉCRIVAIN PUBLIC VOUS PRÊTE SA PLUME

Depuis la rentrée, une nouvelle permanence d'écrivain public vient s'ajouter à la liste des services mis à disposition au sein de l'espace Simone Veil. Un mercredi par mois, sur rendez-vous uniquement, un écrivain public vous accompagnera dans l'écriture ou la relecture/ finalisation de lettres, de courriers administratifs, professionnels ou tout autre écrit dont la rédaction vous mettrait en difficulté.

« L'idée d'instaurer cette permanence gratuite et confidentielle découle tout simplement d'un besoin qui s'est fait ressentir lors des sessions d'alphabétisation », précise Anne-Sophie, responsable de l'espace Simone Veil. « La rédaction ne doit en aucun cas être un frein à la réalisation de ses démarches administrative ou à l'isolement d'une personne » complète Frédéricque SABOURIN-MICHEL, 1^{re} adjointe en charge des affaires sociales..



PLUS D'INFO

Pour plus d'informations concernant les ateliers et les permanences accessibles, n'hésitez pas à contacter les agents d'accueil de l'espace Simone Veil au 01 69 94 93 02.



L'ESPACE SIMONE VEIL PEAUFINE SON EMPLOI DU TEMPS

La rentrée se prépare aussi à l'espace Simone Veil. Interrompu ces derniers mois, sous la contrainte des mesures sanitaires, le programme des ateliers va redémarrer dès la rentrée ! Sortez vos stylos, vos agendas et vos masques pour être bien protégés ...

COURS D'ANGLAIS POUR ADULTES

Chaque mercredi de 10h à 12h

COURS D'ALPHABÉTISATION POUR ADULTES

Chaque mercredi de 14h à 15h30

COURS D'INFORMATIQUE

Le planning sera adapté après la constitution de 3 groupes de niveaux : débutant, moyen ou confirmé.

ET PARCE QU'APRÈS L'EFFORT,
VIENT TOUJOURS L'HEURE DU RÉCONFORT ...

LE CAFÉ DES PARENTS REVIENDRA AUSSI CHAQUE JEUDI MATIN !

Le café des parents ? Qu'est-ce que c'est ? Le café des parents est un rendez-vous destiné aux parents de jeunes enfants, d'enfants ou d'adolescents. C'est une invitation à partager vos expériences, à discuter et à profiter d'un moment convivial autour d'un café.

Le + ! Vous décidez des thématiques abordées et vos enfants sont naturellement les bienvenus, le café des parents c'est votre rendez-vous !

LE TEMPS PRIVILÉGIÉ DES ATELIERS PARENTS-ENFANTS

C'est bien connu, le mercredi c'est LA journée des enfants ! Et quoi de mieux pour les rendre heureux que de partager un moment avec eux. A court d'idée pour les occuper ? Chaque mercredi après-midi à l'espace Simone Veil se déroulent des ateliers variés : travaux manuels, jeux... L'équipe d'animation s'occupe de tout, vous n'avez qu'à profiter de ces trop rares instants à partager en famille !

Le mercredi de 15h à 17h pour les 3-5 ans

Le mercredi pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 11 ans

EN SCÈNE : LES ATELIERS THÉÂTRE SE PRÉPARENT DANS LES COULISSES !

Un samedi par mois, Anne-Sophie Froment, directrice de l'espace Simone Veil animera de nouveau les ateliers théâtre. « Comme avant le confinement il y aura une session enfants, suivie d'une session pour les adultes » confie-t-elle. Si elle regrette que le projet spectacle soit bien malgré lui tombé à l'eau elle se veut positive ! « J'espère retrouver les habitués et que la troupe sera rejoints par de nouveaux amateurs, nous avons un spectacle à terminer et nous y tenons, show must go on » sourit-elle.

Bruits de couloir

Dans les locaux de Simone Veil, on murmure que de nouvelles animations sont même en cours de montage ! Atelier couture, beauté au naturel, ateliers de réparation collaboratif... Promis on vous tient vite au courant !

AU PÔLE JEUNESSE SILENCE... ON TOURNE LE CLIP "MUCO"

C'était l'activité fil rouge de ce programme d'animations jeunesse de l'été 2020 et le défi était à la hauteur de la sensibilité du projet : réaliser un clip ayant pour thème la mucoviscidose.

« C'est un travail d'ampleur puisque le clip finalisé concourra au prix citoyen 2020, dans la catégorie "santé, un droit pour tous" », souligne Cédric CHIHANE, adjoint au Maire, délégué à la Jeunesse.

Et derrière ce challenge se cache un objectif caché : donner du sens à la solidarité en mobilisant la jeunesse et faire valoir l'entraide et le travail d'équipe en faveur d'une jeune angervilloise, touchée par la maladie.

A l'origine de ce clip qui se veut porteur d'espoir de force et de courage, Maelys Hubert Casali, 12 ans. Habituée aux allers retours entre l'école et l'hôpital et fan de hip-hop, elle nous confie avec émotion « raconter mon histoire en musique, c'est comme un rêve, une consécration », « Impliquée dans le projet de a à z elle s'est dépassée pour le vivre à fond, malgré les efforts que ça a demandé, malgré la fatigue des journées à rallonge », salue Reda, le médiateur jeunesse de la ville, qui n'a pas ménagé ses troupes. Ecriture du clip, réalisation, tournage, ce clip, c'est le leur ! Il faut dire que ce projet c'est un nouveau challenge : l'an passé, ensemble, ils ont remporté la 1^{re} place avec le clip « art scellé » qui retracait déjà la vie d'une jeune angervilloise. « La cause est tout aussi forte, c'est un nouveau combat, on se doit d'être à la hauteur » souligne Reda.

UN PROJET AUTO-FINANCÉ PAR LE PÔLE JEUNESSE

Et pour ce faire, deux clips-makers professionnels, notamment réalisateurs des clips d'Hatik, ont été sollicités : Killian Kali et Théo Cataldo. A eux deux ils comptabilisent des millions de vues sur internet. « Si pour ce clip on a pu se tourner vers des professionnels comme eux, c'est grâce à l'investissement des jeunes pendant les fêtes. Les 1 000€ récoltés lors de leur opération « papiers cadeaux solidaires » ont été investis pour ce clip », souligne Reda. Un investissement sous le signe de la solidarité, qui, on n'en doute pas une seconde, sera forcément reconnu.

Patience : On ne peut pas encore vous en dire trop sur le clip "MUCO", car il faudra attendre jusqu'au 31 octobre 2020, date de remise des dossiers concourant pour le prix citoyen pour le découvrir !

déterminant
- accompagne / détermine le nom
→ masculin / féminin
→ singulier / pluriel

nom
désigne
- un animal
- une personne
- une chose, un objet

adjectif qualificatif
accompagne, complète, précise un nom
dit "comment c'est"

× % =



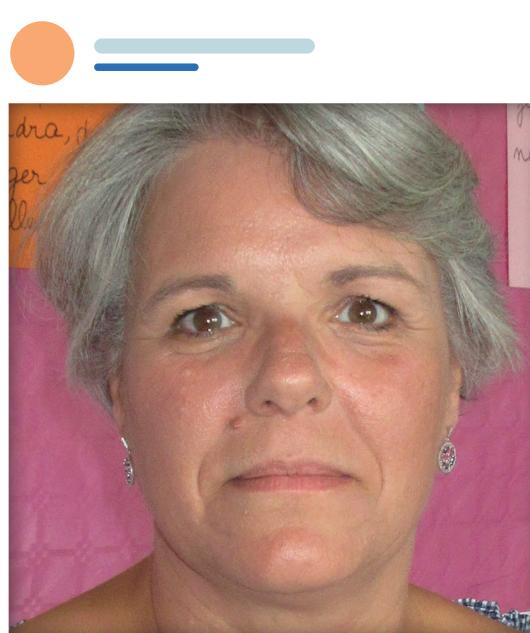
la, le, un, une,
les, des, mon, ton,
son, ma, ta, mes,
nos, leur ...

chien
grille
Tables
bordé
Angers

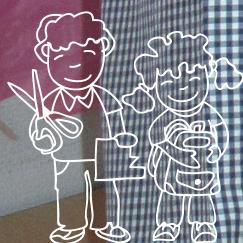
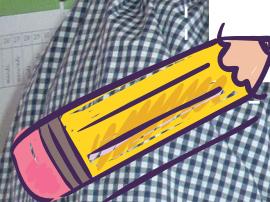
prononc personnel
remplace un nom

verbe
mot qui dit ce qu'on fait → action

nettoyer, plonger,
écrire, donner, décrire
jouer, lire, aller,
faire, apprendre
+tre, avoir

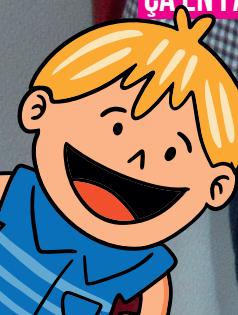


Valérie Caffin
job : directrice
enseignante



2350

C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES QU'ELLE A CÔTOYÉ
AU FIL DE SA CARRIÈRE À ANGERVILLE,
ÇA EN FAIT DES PRÉNOMS À MÉMORISER !



PORTRAIT

VALÉRIE CAFFIN AU REVOIR MADAME LA DIRECTRICE

Le 1^{er} septembre, après 20 rentrées au Petit Nice dont 9 en tant que directrice de l'école élémentaire, c'est à Etampes que Valérie Caffin fera sa rentrée en qualité d'enseignante référente.
Saisir cette opportunité n'a pas été une décision évidente, on le comprend, car il s'en est passé des choses et les bons souvenirs tendent à laisser place à une certaine nostalgie.
etour sur ces 20 années passées à faire grandir les écoliers angervillois.

Titulaire d'une licence en géographie, Valérie Caffin n'avait pas de projet professionnel défini. Après un passage dans une société de transport, elle s'est tournée vers le professorat, devenu une vocation.
« Je suis entrée dans l'Education Nationale en passant le premier concours Professeur des Ecoles, en juin 1992 », se souvient-elle, « J'ai été reçue et titularisée en septembre 1993. J'ai alors occupé des postes de remplacement puis je suis arrivée à l'école d'Angerville en septembre 2000 où j'ai eu une classe de CM2. J'ai d'ailleurs eu 14 classes de CM2 », sourit-elle. Auprès de ces enfants de 10 ans, c'est toujours avec le même plaisir qu'elle les a fait travailler, monter des projets, les préparer pour la 6^{ème} et surtout « les faire devenir de futurs adultes en ayant un esprit critique », au sein d'une école qu'elle aimait, avec l'équipe, rendre plus joyeuse, pour en faire un lieu de vie partagé, un lieu de connaissances mais aussi un lieu où on apprend le respect de l'autre et la tolérance. Et ce n'est pas tout, chaque année, elle était à l'initiative de la fameuse « classe de neige ». « Faire découvrir le domaine de la montagne à des élèves qui ne connaissaient pour certains que leur région était pour moi une grande satisfaction » se ravit-elle, sans oublier la préparation des nombreux spectacles de fin d'années en musique, théâtre, arts visuels ou opéra qui lui laissent autant de bons souvenirs !

S'adapter aux évolutions

Au fil des rentrées, Valérie Caffin a pu voir l'école évoluer, tout comme son métier. Pendant plusieurs années, elle a occupé le poste d'enseignante à mi-temps et directrice. « Devenir directrice c'était un choix, l'envie de porter un regard plus large sur l'école », souligne-t-elle. Grâce à une décharge totale ces 4 dernières années, elle a pu être davantage disponible pour mettre en œuvre de nombreux projets et mieux accomplir les tâches du quotidien dans une école agrandie avec « des élèves d'horizons et de cultures différents, aux parcours de vie aussi différents pour leur permettre de s'épanouir, d'apprendre dans les meilleures conditions en quête de confiance en soi ».

Vers de nouvelles perspectives de carrière

Quelques jours avant les vacances estivales, et après une fin d'année perturbée par la crise sanitaire, Valérie Caffin a reçu une proposition pour occuper une nouvelle fonction au sein de l'Education Nationale. « Ce fut inattendu et absolument pas prémedité. « L'inspection m'a proposé d'occuper un poste d'Enseignant Référent à Etampes pour la rentrée. L'enseignant référent contribue à la recherche des moyens nécessaires pour permettre à l'élève handicapé d'étudier dans les mêmes conditions que les élèves valides. Il a une mission de conseil et d'aide auprès des parents mais aussi un rôle de médiateur entre tous les partenaires (école, famille, centres de soins, MDPH - maison départementale des personnes handicapées) » nous confie-t-elle. Tiraillée entre le fait de quitter une équipe, une école, des partenaires de longue date auxquels elle est très attachée mais aussi curieuse de découvrir une nouvelle fonction dans sa profession et ainsi donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle, c'est cette nouvelle perspective qui l'a poussée à accepter. Nul doute qu'elle saura être appréciée dans ces nouvelles fonctions, comme elle l'était au Petit Nice. Bonne chance madame la Directrice.

Confidence de Directrice

J'ai gardé les photos de classes depuis que je suis à Angerville et j'ai plaisir à consulter cet album de temps en temps. Et quand je revois d'anciens élèves, je me rends compte du temps passé.





dimanche
20
septembre

Journées du Patrimoine

16:00

Rendez-vous
devant la mairie

Pour un parcours inaugural à la découverte du patrimoine angervillois. Au fil de cette balade guidée et animée, vous découvrirez les cinq premières tables en lave émaillée, véritables œuvres d'art, figurent l'Histoire de la ville, que vous vous laisserez conter.

17:30

Salle polyvalente Guy Bonin

Diffusion de la bande annonce du projet cinématographique « C mon patrimoine » réalisé par les jeunes de la ville en association avec les Cochelins. Cette projection sera suivie par l'interprétation de quelques scènes cultes du film, où comment les journées du patrimoine sauront honorer notre belle ville d'Angerville, tout en réunissant et comblant les amateurs d'Histoire, de cinéma et de théâtre.

Bon à savoir

Pour les journées du patrimoine l'église St Pierre et St Eutrope vous ouvre une nouvelle fois ses portes, une occasion de (re)découvrir ses trésors, dont certains datent du XVIIe siècle !



AGENDA

samedi
05
 septembre

 14:00

Forum des associations

A la salle polyvalente
Guy Bonin

Le rendez-vous phare de la rentrée pour (re) découvrir les associations de la ville et trouver les activités qui rythmeront votre année est maintenu sous conditions et dans le respect de mesures d'hygiène et de sécurité drastiques afin de protéger chacun. En soutien aux associations, la Mairie a en effet décidé de maintenir ce rendez-vous primordial pour la vitalité associative.

L'entrée est limitée à 60 personnes présentes simultanément à la salle polyvalente

Port du masque obligatoire
 + d'info sur les conditions d'accès sur www.mairie-angerville.fr

vendredi
18
 septembre



Convivialité entre voisins !

Réservez votre kit en mairie et animez vos quartiers

Un moment à partager entre voisins, pour le plaisir d'être ensemble mais en toute sécurité. Animation en partenariat avec E.LECLERC.

samedi
19
 septembre

 10:30

Coups de cœur littéraires

**Bibliothèque
 intercommunale**

Une invitation à échanger sur ses lectures, à discuter de livres récents ou moins récents, un temps pour débattre ou simplement écouter de découvrir des idées de lectures.

**Entrée gratuite sur réservation
 au 01 64 95 26 38 ou
bibliotheque.angerville@caese.fr**



mardi
29
 septembre

 20:00

Conseil municipal

Ordre du jour de la séance consultable en mairie et sur le site internet de la ville.

zoom sur la
fête
 des voisins



Convivialité entre voisins !

Initialement prévu en mai, ce moment de convivialité entre voisins se déroulera finalement le vendredi 18 septembre 2020, pour le plaisir de partager du temps ensemble, de se rencontrer et de célébrer ensemble en faveur d'une bonne entente générale... Parce que lorsqu'avec les voisins ça va... tout va !

En partenariat avec le centre E.LECLERC d'Angerville, la mairie remettra aux organisateurs déclarant un événement festif partagé chez un Particulier et s'engageant à la prudence et au respect strict des gestes barrières un kit « convivialité » pour un moment gourmand et divertissant.

POUR UN ÉVÉNEMENT RÉUSSI :

Choisissez un lieu central, facile d'accès, idéal pour se regrouper à plusieurs : une cour, un jardin, le hall d'un immeuble, le trottoir d'une rue (en réalisant une demande préalable d'occupation du domaine public), ...

COMMENT PARTICIPER ?

- Manifestez-vous en Mairie, à l'accueil, par téléphone : 01 64 95 20 14 ou par mail à l'adresse suivante : accueil@mairie-angerville.fr, en précisant autant que possible l'organisation de votre fête : nombre de personnes invitées, lieu choisi, horaires de la fête, ...
- Réservez dès à présent le kit offert par le centre E.LECLERC (dans la mesure des stocks disponibles).
- Invitez vos voisins
- Placez une affiche dans l'entrée de votre immeuble ou au cœur de votre lotissement en précisant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif en mentionnant bien la nécessité de faire preuve de prudence et de s'obliger à respecter les gestes barrières.

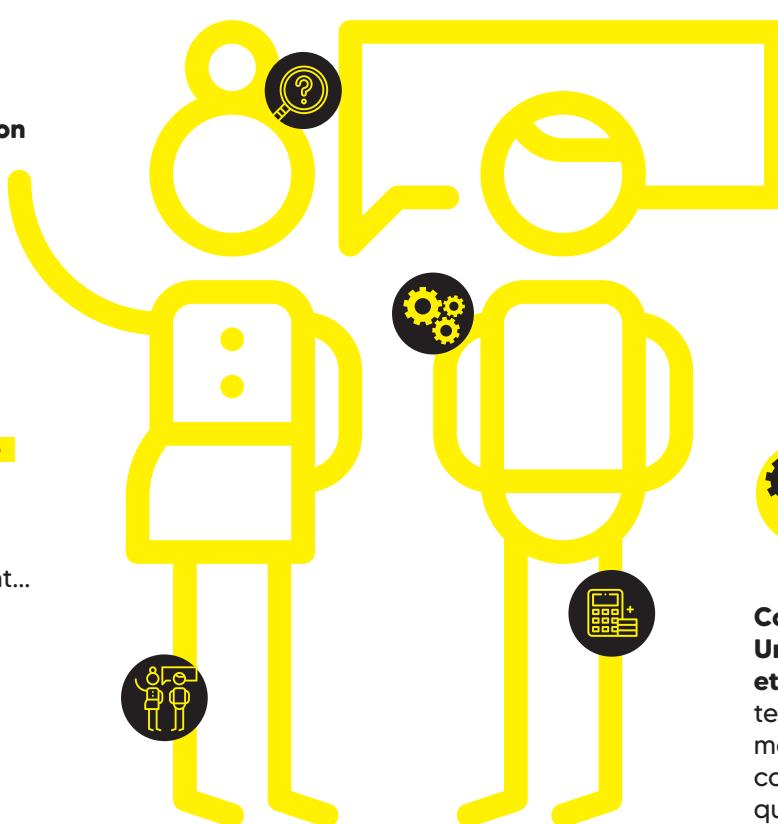


RECENSEMENT DES ANGERVILLOIS EN 2021

**Au cours du premier trimestre de 2021
et 5 ans après son dernier recensement,
l'ensemble de la population angervilloise sera recensé.
Petit rappel sur les objectifs du dispositif
et les grandes étapes de son déroulement.**



Connaître la population française. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...



Définir les moyens de fonctionnement des communes. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, etc.), déterminer les infrastructures à développer...



Pourquoi ? Grâce aux données collectées lors du recensement de la population, les petits et les grands projets qui concernent la population peuvent être pensés et réalisés.



Comment ?
Un recensement, c'est simple et sûr ! Un agent recenseur tenu au secret professionnel me remet mes codes confidentiels pour accéder au questionnaire.

Je remplis le questionnaire :
par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr, je valide et c'est déjà terminé !
Si je ne peux pas répondre en ligne, j'utilise le questionnaire papier qu'un agent recenseur passera récupérer sous quelques jours après avoir convenu d'un rendez-vous. Après la saisie et le traitement et la validation des données, je peux consulter les résultats.